

## LA CONSTRUCTION NAVALE

### LA HAUSSE DES SUBVENTIONS—LE PROGRAMME D'AIDE ÉQUIVALENTE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait à la décision du gouvernement qui le 1<sup>er</sup> juillet a laissé expirer sans mot dire la subvention aux constructeurs de navires canadiens. Le ministre peut-il nous dire quand le nouveau programme d'aide comparable a des chances d'être prêt, et annoncé, de sorte que nos chantiers de construction puissent se chercher des contrats à l'étranger?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, le programme n'a pas pris fin complètement. La subvention de 20 p. 100 a été ramenée à son ancien niveau de 9 p. 100. On me dit que la plupart des chantiers ont à peu près toutes les commandes qu'ils peuvent accepter, et que ces travaux de construction bénéficieront de la subvention de 20 p. 100. C'est dire que nous aurons le temps de consulter l'industrie, activement et sans tarder, en vue d'élaborer un nouveau programme économiquement rentable, qui aide l'industrie, les régions où les chantiers sont situés, et l'économie canadienne en général.

● (1450)

**M. Forrestall:** Il est bien vrai que la subvention de 9 p. 100 est toujours disponible, j'en conviens mais, bien sûr, elle ne sert à rien. Le ministre des Transports et d'autres porte-parole du gouvernement ont annoncé que la valeur du programme de remplacement équivaldrait à la subvention de 20 p. 100 que l'on accorde déjà jusqu'à la fin de juin.

Une autre supplémenteaire: si ce programme doit être présenté à l'automne—et le ministre laisse entendre qu'on doit l'adopter de toute urgence—ne serait-il pas préférable pour les 40,000 travailleurs qui occupent des postes directement ou indirectement liés à la construction navale, que l'on conserve cette subvention de 20 p. 100 jusqu'à ce que le gouvernement soit prêt à annoncer un programme de remplacement?

**M. Gray:** Voilà qui est discutable et on peut avoir des opinions différentes à cet égard. Je crois cependant que la plupart, sinon la totalité des chantiers de construction navale au Canada ont des carnets de commandes relativement remplis pour jusqu'à 1982 dans certains cas et dans d'autres jusqu'à 1981, ce qui permet au cabinet, de concert avec l'industrie, d'étudier l'application d'un programme déjà existant mais qui, d'une certaine façon, peut être considéré comme rentable et répondant aux besoins de l'industrie, de ses travailleurs de même que de l'économie dans son ensemble.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

### L'ACHEMINEMENT DU GRAIN—LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION HALL

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. En raison des faibles stocks de céréales dans les Prairies cette année, les élévateurs situés le long de la ligne du CN qui assurent la liaison avec Churchill ne sont pas suffisamment remplis pour répondre aux besoins du port du Churchill.

## Questions orales

Puisque le rapport de la Commission Hall recommandait il y a trois ans que des chargements de céréales soient transférés de la ligne du CP à celle du CN là où la chose est possible, le ministre appliquera-t-il maintenant cette stratégie pour faire en sorte qu'il y ait suffisamment de céréales pour satisfaire aux besoins du port de Churchill?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je ne sais pas si le député sait que vendredi la Commission canadienne du blé a publié un communiqué très important qui se résume à deux ou trois choses. La Commission abolit tous les contingentements pour toutes les lignes du CN; elle permet aux producteurs qui sont situés le long des lignes du CP de livrer des céréales aux terminus du CN sans imposer de contingentement et la Commission a aussi annoncé l'application d'un programme de transport de céréales par camion des élévateurs du CP aux élévateurs du CN. C'est donc là un effort pour remédier à la situation qui existe actuellement au port de Churchill.

Quant à la question de favoriser les échanges entre les lignes du CN et du CP, elle a déjà fait l'objet de discussions et elle est encore discutée aujourd'hui sous la présidence, si vous voulez, de M. Horner, coordonnateur des céréales et les deux sociétés ferroviaires semblent maintenant prêtes à faire des accommodements.

**M. Murphy:** Je suis au courant de l'annonce de la Commission du blé, madame le Président. Cependant, cette déclaration exposait le problème et non la solution. Le fait est qu'il n'y a pas d'échanges à l'heure actuelle. Il n'y a pas suffisamment de blé pour la ligne du CN et les agriculteurs ne peuvent réaliser de bénéfices. Qu'est-ce que le ministre compte faire pour remédier? Le ministre ne peut se contenter de dire que la Commission du blé a fait une annonce. Le juge Hall a fait sa recommandation il y a trois ans. Il est temps d'agir maintenant!

**Des voix:** Bravo!

**M. Pepin:** En ce qui concerne l'importance des échanges, j'ai indiqué de façon très claire qu'il y avait eu un débat sur cette question. Je pensais avoir bien précisé que M. Horner dirigeait des négociations entre les deux sociétés ferroviaires. Je suis même allé plus loin et j'ai signalé que le climat de ces négociations était très favorable.

\* \* \*

## LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

### L'ADOPTION D'UN PROJET DE LOI

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, vu que le ministre des Affaires des anciens combattants est absent pour cause de maladie, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet du bill C-28 sur les anciens combattants, présenté par notre gouvernement pendant la dernière législature.

Comme le très honorable représentant le sait sans doute, mercredi est un jour réservé à l'opposition officielle. Nous serions disposés à remettre cette journée à l'automne si tous les partis étaient d'accord pour adopter la mesure sur les anciens combattants à toutes les étapes mercredi.